

Sujet : RE: Questions relative à invocation de l'article 40
De : Yaël Braun-Pivet <Yael.Braun-Pivet@assemblee-nationale.fr>
Date : 08/01/2019 à 15:06
Pour : Rémy Malgouyres <remy@malgouyres.org>

Monsieur,

Mme la Présidente accuse bonne réception de votre mail en date du 2 janvier dernier. Elle vous remercie.

Sachez que cette dernière en a pris connaissance avec intérêt.

Bien à vous,

*Secrétariat de Yaël BRAUN-PIVET
Présidente de la commission des Lois
Députée des Yvelines
Tel : 01 40 63 65 79*

De : Rémy Malgouyres [mailto:remy@malgouyres.org]
Envoyé : mercredi 2 janvier 2019 09:17
À : Yaël Braun-Pivet
Objet : Fwd: Questions relative à invocation de l'article 40

Madame la Députée,

Je me permets de vous contacter pour vous demander de bien vouloir accuser réception de du courrier rappelé ci dessous.

Je vous prie d'agréer, Madame la Députée, l'expression de ma considération respectueuse.

Rémy Malgouyres

Professeur à l'Université Clermont Auvergn

----- Message transféré -----

Sujet : Fwd: Questions relative à invocation de l'article 40

Date : Fri, 21 Dec 2018 11:55:01 +0100

De : Rémy Malgouyres <remy.malgouyres@uca.fr>

Pour : yael.braun-pivet@assemblee-nationale.fr, philippe.gosselin@assemblee-nationale.fr, stephane.mazars@assemblee-nationale.fr, didier.paris@assemblee-nationale.fr, laurence.vichnievsky@assemblee-nationale.fr, xavier.breton@assemblee-nationale.fr, pierre.morel-a-lhuissier@assemblee-nationale.fr, jean.terlier@assemblee-nationale.fr, helene.zannier@assemblee-nationale.fr, caroline.abadie@assemblee-nationale.fr, jean-felix.acquaviva@assemblee-nationale.fr, laetitia.avia@assemblee-nationale.fr, erwan.balanant@assemblee-nationale.fr, huguette.bello@assemblee-nationale.fr, ugo.bernalicis@assemblee-nationale.fr, florent.boudie@assemblee-nationale.fr, eric.diard@assemblee-nationale.fr, coralie.dubost@assemblee-nationale.fr, nicole.dubre-chirat@assemblee-nationale.fr, philippe.dunoyer@assemblee-nationale.fr, [1 sur 4](mailto:jean-</p></div><div data-bbox=)

francois.eliaou@assemblee-nationale.fr, christophe.euzet@assemblee-nationale.fr,
Elise.Fajgeles@assemblee-nationale.fr, jean-michel.fauvergue@assemblee-nationale.fr,
isabelle.florennes@assemblee-nationale.fr, paula.forteza@assemblee-nationale.fr,
raphael.gauvain@assemblee-nationale.fr, guillaume.gouffier-cha@assemblee-nationale.fr,
emilie.guerel@assemblee-nationale.fr, marie.guevenoux@assemblee-nationale.fr,
david.habib@assemblee-nationale.fr, dimitri.houbron@assemblee-nationale.fr,
sacha.houlie@assemblee-nationale.fr, sebastien.huyghe@assemblee-nationale.fr, elodie.jacquier-laforge@assemblee-nationale.fr,
mansour.kamardine@assemblee-nationale.fr,
catherine.kamowski@assemblee-nationale.fr, marietta.karamanli@assemblee-nationale.fr,
guillaume.larrive@assemblee-nationale.fr, philippe.latombe@assemblee-nationale.fr,
olivier.marleix@assemblee-nationale.fr, jean-louis.masson@assemblee-nationale.fr,
fabien.matras@assemblee-nationale.fr, emmanuelle.menard@assemblee-nationale.fr, jean-michel.mis@assemblee-nationale.fr, paul.molac@assemblee-nationale.fr,
naima.moutchou@assemblee-nationale.fr, daniele.obono@assemblee-nationale.fr,
stephane.peu@assemblee-nationale.fr, jean-pierre.pont@assemblee-nationale.fr,
eric.poulliat@assemblee-nationale.fr, aurelien.pradie@assemblee-nationale.fr,
bruno.questel@assemblee-nationale.fr, remy.rebeyrotte@assemblee-nationale.fr,
robin.reda@assemblee-nationale.fr, thomas.rudigoz@assemblee-nationale.fr,
pacome.rupin@assemblee-nationale.fr, maina.sage@assemblee-nationale.fr,
herve.saulignac@assemblee-nationale.fr, raphael.schellenberger@assemblee-nationale.fr,
alice.thourot@assemblee-nationale.fr, alain.tourret@assemblee-nationale.fr,
cecile.untermaier@assemblee-nationale.fr, arnaud.viala@assemblee-nationale.fr,
cedric.villani@assemblee-nationale.fr, guillaume.vuilletet@assemblee-nationale.fr, jean-luc.warsmann@assemblee-nationale.fr

Madame la Députée,

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Malgré mes demandes répétées, je n'ai à ce jour aucune réponse à mes questions sur le traitement de mes demandes et projets scientifiques, dont les premières remontent maintenant à deux années pleines.

Par le message rappelé ci-dessous, j'exprimai le besoin urgent d'obtenir des réponses sur ce dossier dont je considère, comme il était clairement indiqué dans le dossier, dont vous pouvez constater qu'il est public, qu'il s'agit d'un cas de harcèlement moral caractérisé et clairement objectivé.

Suivant les informations publiées par le ministère du travail, le harcèlement moral est un délit qui relève du droit pénal, et dont la prévention est une obligation de sécurité de l'employeur.

<https://travail-emploi.gouv.fr/droit-du-travail/egalite-professionnelle-discrimination-et-harcelement/article/le-harcelement-moral>

Par ailleurs, lors de mon précédent message, j'indiquai explicitement mon point de vue que ces faits pouvaient être mis en relation avec l'article 40 de notre constitution pour donner avis au Procureur de la République.

Je crois nécessaire de préciser pour le MESRI que, si ce dossier peut être l'occasion d'enclencher une réflexion ou un débat, ce dernier ne saurait se substituer à l'application du droit pénal, auquel sont soumis l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, y compris lorsqu'ils exercent une faculté de jugement impliquant un compétence scientifique.

En l'absence de toute réponse et de toute proposition de médiation, je me permets de vous rappeler le

caractère impératif de l'application du droit pénal et de notre constitution pour le bon fonctionnement des institutions, ainsi que pour la protection des citoyens et, en l'occurrence, des travailleurs.

Si je devais constater qu'aucune mesure concrète n'a été prise pour appliquer le droit en ces matières ce jour, tout en précisant que le dernier document ajouté dans le dossier remonte à la date du 14 décembre 2018, je considérerai l'état négligeant et défaillant à la fois dans ses devoirs d'employeur et dans l'exercice de ses fonctions régaliennes.

Je me permet de vous rappeler une nouvelle fois le caractère urgent de ma demande de réponses, à la fois pour mettre un terme effectif à cette situation de harcèlement qui pose un problème de sécurité de la personne, et pour avancer sur des projets que je considère important et légitimes.

Au delà des message transmis séparément, l'intégralité, à jour, de la partie publique du dossier se trouve à l'URL suivante :

<https://malgouyres.org/my-problems/>

Dans l'attente d'une réponse rapide, je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Parlementaires, l'expression de ma considération respectueuse.

Rémy Malgouyres

Professeur à l'Université Clermont Auvergne

----- Message transféré -----

Sujet : Questions relative à invocation de l'article 40

Date : Mon, 17 Sep 2018 11:57:08 +0200

De : Rémy Malgouyres <remy.malgouyres@uca.fr>

Pour : yael.braun-pivet@assemblee-nationale.fr, philippe.gosselin@assemblee-nationale.fr, stephane.mazars@assemblee-nationale.fr, didier.paris@assemblee-nationale.fr, laurence.vichnievsky@assemblee-nationale.fr, xavier.breton@assemblee-nationale.fr, pierre.morel-a-lhuissier@assemblee-nationale.fr, jean.terlier@assemblee-nationale.fr, helene.zannier@assemblee-nationale.fr

Madame la Députée,

Mesdames et Messieurs les Parlementaires,

Je reste à ce jour sans réponse à mes questions et courriers adressés à différentes autorités de l'État et de ma hiérarchie, qui datent de plusieurs mois, et dont vous trouverez les principaux éléments dans les documents téléchargeables à l'URL suivante :

<https://malgouyres.org/my-problems/>

Ayant besoin de manière urgente, pour travailler sur des projets que je considère comme importants et légitimes, d'une clarification de ma situation, ou à défaut d'un dialogue direct avec un représentant de l'État compétent, je me permets de vous demander si vous avez connaissance que l'article 40 de notre constitution ait été invoqué en relation avec ces question pour donner avis au Procureur de la République.

Dans l'attente d'une réponse rapide, je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les Parlementaires, l'expression de ma considération respectueuse.

Rémy Malgouyres

Professeur à l'Université Clermont Auvergne

--

Remy Malgouyres, PR27
Laboratoire LIMOS - UMR 6158 CNRS,
Institut Supérieur d'Informatique, de Modélisation et de leurs Applications (ISIMA),
Campus des Cézeaux,
1 rue de la Chebarde,
63170 Aubiere, France.
remy.malgouyres@uca.fr
phone : +33 (0)4 73 17 71 07 -- fax : +33 (0)4 73 17 71 25
<http://www.malgouyres.org>

Ce message a fait l'objet d'un traitement anti-virus.
Il est rappelé que tout message électronique est susceptible
d'altération au cours de son acheminement sur Internet.

Ce message, ainsi que les pièces jointes, sont établis, sous la
seule responsabilité de l'expéditeur, à l'intention exclusive
de ses destinataires ; ils peuvent contenir des informations
confidentielles. Toute publication, utilisation ou diffusion
doit être autorisée préalablement.
Ce message a fait l'objet d'un traitement anti-virus.
Il est rappelé que tout message électronique est susceptible
d'altération au cours de son acheminement sur Internet.

Vous pouvez consulter le site de l'Assemblée nationale à
l'adresse suivante : <http://www.assemblee-nationale.fr>